

Compte rendu

Ordre du jour :

**Economie**

- Etude des dossiers d'aide à la création d'entreprise & au développement
- bilan FISAC
- printemps de l'économie 2020
- forum des entreprises
- ZAE Laneuveville devant Bayon
- Annuaire des entreprises

**Tourisme**

- projet V50 «L'échappée Bleue –Moselle Saône à vélo»
- taxe additionnelle de séjour pour le département
- La colline de Sion fête Noël

Présents : Didier Lemarquis, Maurice Barbezant, Pascal Courtier, Richard Doublier, Dominique Huriet, René Lehmann, Stéphanie Levy, Pierre Marchal, Chantal Moine et Bernard Neff.

Excusé : Bruno Gatinois

## ECONOMIE

### Aide à la création d'entreprises

- Multiservices à Tantonville

Il s'agit d'un service de proximité, il y a un effort de la part du gérant de répondre aux attentes des habitants. Divers services sont proposés, les produits locaux sont mis en avant, il y a des produits à la coupe, etc.

Les membres de la commission attribuent 5 points. La subvention est de 1500 €

- Aximotravo

Le courtier en travaux a démarré son activité en juillet 2019, la question se pose si le service est de proximité et novateur pour le territoire.

Le dossier est ajourné et sera étudié à la prochaine commission économie & tourisme.

- Ames Fleurs

Le dossier est ajourné

- Est Immo

L'agence immobilière a ouvert le 08/01/2019. Elle apporte du conseil auprès des particuliers et des professionnels.

Les membres de la commission attribuent 1 point. La subvention est de 300 €

## Aide au développement :

- Menuiserie Frigand

L'entreprise investit dans un combiné à bois à 6 opérations. Il ne s'agit ni d'un service visant à augmenter l'emploi sur le territoire, ni à créer du lien entre les partenaires du territoire comme précisé dans le règlement.

Le dossier n'est donc pas éligible.

## Bilan FISAC

Le dispositif FISAC a été un réel succès sur le territoire. 24 entreprises ont pu en bénéficier pour leurs différents projets sur 17 communes. Il y a eu 3 COPIL pour étudier les différentes demandes.

Fernando Henrique de l'agence de développement terres de Lorraine a fait un gros travail de traitement des dossiers, de rencontres avec tous les porteurs de projets.

Le dispositif a démarré en 2016 et s'est clôturé cette année. Malheureusement le dispositif arrivant à son terme, il n'y aura pas d'autre dispositif FISAC sur notre territoire.

Pour rappel il y avait 4 axes :

Volet 1 : aménagement extérieur, vitrines et enseignes

Volet 2 : modernisation de l'outil de production

Volet 3 : accessibilité PMR

Volet 4 aménagement intérieur & création de sites internet

Les différentes entreprises bénéficiaires par axe :

### **Axe 1 : Aménagement extérieur, vitrines et enseignes**

Aucune

### **Axe 2 : Modernisation de l'outil de production**

- Auberge la Lorraine Perdue, Goviller
- Vannerie rempaillage cannage, Ormes & Ville
- MT Exterieurs, Haroué
- OG.MA, Autrey sur Madon
- Informistes, Rovilledevant Bayon
- Sym'biozInstitut, Tantonville
- HosmannOlivier, St Remimont
- Paysage Hachon, Neuvillersur Moselle
- Brasserie La Lorraine Perdue, Vézélise
- Auto casse service, Gripport

- Menuiserie Frigand, Houdelmont
- Les agencements Jolain, Houdelmont
- VolcanoPizza, Diarville
- Gtoiture, Houdreville

### **Axe 3 : Accessibilité PMR**

Mecanica, Bainville aux miroirs

Auberge du Grillon, Xirocourt

Domaine de Sion, Saxon-Sion

### **Axe 4 : Aménagement intérieur et création de sites internet**

Chez Damien & Audrey, Tantonville

Optique & Audition du Saintois, Vézelize

Aux Halles, Vézelize

Ames Fleurs, Vézelize

Au Matou Vaudevillois, Vaudeville

Est Immo, Tantonville

Multiservices (Proxi), Tantonville

1 dossier avait été ajourné au COPIL n°1 «Assain'eauservices» à Germonville– puisqu'il s'agissait de l'achat d'un véhicule neuf

Nombre d'entreprises par secteur :

- Artisanat : 4
- BTP : 3
- Commerce : 5
- Restauration : 5
- Services : 7

L'état a contribué à hauteur de 38.67%, la région 16.88% et enfin la communauté de communes de 44.45%

Au total c'est 100 848€ d'aide qui a été versé pour les 24 entreprises pour 383 416€ investit.

## Evènements 2020 :

### Printemps de l'économie

Il se déroulera du **30 mars au 10 avril 2020**.

2 idées de visites sont proposées : une pour les collégiens et une pour tout public. Un job dating sera proposé pour les personnes en recherche d'emploi.

- visite d'entreprise pour une classe du collège de Vézelize : LPR à Vézelize.

LPR revalorise les déchets plastiques pour les transformer. Une sensibilisation au tri par l'ambassadrice de la CCPS peut être envisagée à la suite de la visite.

- Une seconde visite est proposée, ouverte à tous, pour visiter 2 entreprises de Vézelize.

L'une collecte et approvisionnement des céréales. Il s'agit de la coopérative Bio : Probiolor

A côté de cette coopérative se trouve la brasserie « La Lorraine perdue » qui utilise du grain pour créer sa bière.

- Pour les personnes en recherche d'un emploi un job dating sera proposé.

### Forum des entreprises

Didier Lemarquis fait un résumé de la dernière édition avec les différents problèmes soulevés lors des échanges :

- Manque de fléchages des entreprises
- Besoin en foncier
- Problème liés aux déchets

Certaines réponses pourront être apportées pour le prochain forum.

Les membres de la commission souhaiteraient un forum courant juin.

Différents points sont proposés :

- Présentation du BNI Saintois
- Etat d'avancement de la fibre
- Etat d'avancement des différentes ZAE
- Gestion des déchets avec intervention de l'ambassadrice du tri pour répondre aux différentes questions à ce sujet
- Intervention de Laure Delebarre pour présenter la mutualisation des déchets entre entreprises
- Présentation de l'étude des tiers lieux menés par SCALEN sur le territoire SCOT Sud 54

### ZAE Laneuveville devant Bayon

Les communautés de communes ont récemment pris la compétence obligatoire « Etudes pour la réalisation de zones d'activités commerciales, artisanales et industrielles »

Sur la ZAE de Laneuveville, actuellement, 3 entreprises sont implantées :

- Soufflet

- Marché aux bestiaux
- Restaurant routier« au bœuf d'or »: de nouveaux repreneurs ouvriront le 6 janvier et proposeront des produits locaux.

Des prospects sont intéressés pour s'implanter sur la zone.



Parcelle n°1 : Elle appartient à la CCPS. Il y a un coût important d'accès à la parcelle et il y a une zone classée ICPE. Un dossier a été déposé à la sous-préfecture pour lever l'icpe.

Parcelle n°2 : Elle appartient à la communauté de communes, elle est disponible à la vente

Parcelle n°3 : parcelle agricole appartenant à la commune, peut être vendue

Il y a plusieurs prospects sur les 3 terrains. La société Grivel a reçu une proposition plus intéressante hors CCPS avec un bâtiment (qu'il devrait construire s'il achèterait le terrain).

S'il y a une implantation prochainement, cela engendrera d'autres demandes. Monsieur Barbezant annonce qu'il est important que les entreprises puissent rester sur le territoire et que d'autres viennent s'implanter afin de garder les écoles dans le village.

## Annuaire des entreprises

L'annuaire est en cours d'impression et sera distribué d'ici quelques jours dans toutes les boîtes du pays du Saintois.

Il y aura quelques oublis car il était difficile de recenser toutes les entreprises existantes.

Une version sera disponible sur le site internet de la communauté de communes et il existe également un annuaire des entreprises que l'on peut remettre à jour au fur et à mesure.

Le coût de l'opération est d'environ 5960€. Environ 3200€ pour l'impression, 1500€ pour la diffusion et 1260€ pour la création.

Il n'a pas vocation à être renouvelé.

Un courrier sera joint à l'envoi de l'annuaire aux entreprises du territoire.

## TOURISME

### L'échappée bleue « Moselle Saône à Vélo »

Un parcours de 700 km relie Apach, commune mosellane située à la frontière Luxembourgeoise (Schengen) et à la frontière allemande (Perl, située à 50 km de Trêves) à Lyon.

Sur ce tracé, il y a des espaces sans infrastructure

Le conseil départemental est maître d'œuvre sur ce projet, il fait partie du COPIL l'échappée Bleue. Il représente les différentes communautés de communes concernées par le projet. Il est également l'intermédiaire entre VNF, la CC et les communes concernées afin de rédiger une convention qui convient à tous. Elle est en cours de signature.

L'accent a été donné dès le départ sur la cohabitation entre les cavaliers, les pêcheurs et les vélos afin de satisfaire le plus grand nombre.

Les travaux débutent en 2020, piloté par le conseil général pour un coût d'environ 4 millions d'euros.

Une fois ceux-ci terminés, la communauté de communes assurera l'entretien.

### Taxe additionnelle de séjour pour le département

Le Conseil Départemental va instituer une taxe additionnelle de 10% de la taxe de séjour (réelle et forfaitaire) :

- S'ajoutant à la taxe perçue
- Recouvrée selon les mêmes modalités
- Reversée par la commune ou l'EPCI en fin de période de perception
- Affectée à la promotion du développement touristique du département (règles identiques à celles des communes et EPCI)

La taxe de séjour est collectée par la CCPS et reversée intégralement à l'office du tourisme. Monsieur Barbezant a évoqué son mécontentement face à l'absence de propositions de l'office du tourisme pour le Saintois.

### La colline de Sion fête Noël

Cette année le marché de Noël de Sion n'ayant pas lieu, comme à son habitude, sur le site du conseil départemental pour raison de travaux,

le Domaine de Sion & Horizons Solidaires organisent « La colline de Sion fête Noël » le week-end du 14 & 15 décembre.

L'évènement se déroulera en partie au Domaine de Sion (au pied de la colline) et sur plusieurs lieux sur la colline de Sion [magasin Horizons Solidaires, cité des Paysages (uniquement pour les associations), etc..]